

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
REUNION DU 29 JANVIER 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-neuf Janvier, le Conseil Municipal de la Commune d'AUBAS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en salle du Conseil sous la Présidence de Madame DUPUY Valène, Maire.

Secrétaire de séance : Mme BURGEVIN Vanessa.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 12

Ayant donné pouvoir : 2

Votants : 14

Présents : Mme DUPUY Valène, M. GENEAU Philippe, M. DESCAMP Jean-Marie, Mme BURGEVIN Vanessa, Mme COUSIN Elisa, M. CHANET Jean-Pierre, M. GALINAT Arthur, Mme BON Amélie, Mme RODRIGUES Marine, Mme CHANQUOY Véronique, M. BODIN Jean-Michel, M. BENOITON Olivier.

Absents / Excusés : Mme LE DIGABEL Laëtitia, M. TRIGNOL François, Mme DELTEIL Stéphanie.

Procurations : M. TRIGNOL François donne pourvoir à Mme DUPUY Valène, Mme. BON Amélie donne pourvoir à Mme BURGEVIN Vanessa.

Délibération n° 2024-008

Objet : Approbation des nouveaux statuts du SIVS

Madame le Maire expose que suite à la réunion du Comité Syndical qui s'est tenue le 19 décembre 2023, à MONTIGNAC,

Il est demandé à ses communes membre de se prononcer sur la révision des Statuts de ce dernier. Statuts finalisés par les délégués et en préfecture le 27 Novembre 2023.

Madame le Maire précise également que l'article 5 des nouveaux statuts modifie le nombre de Délégués élus par le Conseil Municipal de chaque commune. Ceux-ci passent de 4 (2 Titulaires, 2 suppléants) à 2 (1 Titulaire et 1 Suppléant), et qu'il faut de ce fait renommer un délégué titulaire et un délégué suppléant pour la Commune.

Madame le Maire, propose au Conseil de se prononcer sur les différents points présentés.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** la modification des statuts du SIVS
- **APPROUVE** le nombre de 2 Délégués (1 Titulaire + 1 Suppléant)
- **DESIGNE** les représentant au sein des organes délibérants du SIVS comme indiqué ci-après :

DELEGUEE TITULAIRE	DELEGUEE SUPPLEANTE
<i>Vanessa BURGEVIN</i>	<i>Elisa COUSIN</i>

Je soussignée, Valène DUPUY, maire
Certifie le caractère exécutoire du présent document.
Publié le 05 / 02 / 2024
Notifié le 29 / 01 / 2024

Fait et délibéré en mairie, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme

Le Maire
Valène DUPUY

